

Communiqué

Choisy-le-Roi, le 29 mars 2017

Nouvelle avancée pour les Ardoines : le conseil d'administration de l'EPA Orsa approuve le CIN et les dossiers de réalisation des deux ZAC des Ardoines

Lors du conseil d'administration de l'EPA Orly Rungis – Seine Amont (EPA Orsa) qui s'est tenu ce mardi, 28 mars, à Choisy-le-Roi, plusieurs votes importants sont venus confirmer l'engagement opérationnel de la ZAC Gare Ardoines et de la 1^{ère} phase de la ZAC Seine-Gare-Vitry, situées à Vitry-sur-Seine.

D'une part, le conseil d'administration a voté à l'unanimité le contrat d'intérêt national des Ardoines signé le 9 mars dernier.

D'autre part, il a approuvé les dossiers de réalisation des deux ZAC, Seine-Gare-Vitry et Gare Ardoines.

Pour la ZAC Seine-Gare-Vitry, le programme prévoit une superficie globale de 435 000 m², dont un tiers dédié à l'activité économique et deux tiers à l'habitat (dont 40% de logements sociaux).

Le budget global d'aménagement de la ZAC est 254 M€.

Parmi les équipements publics programmés, signalons le futur collège, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental du Val-de-Marne, dont la livraison est prévue pour septembre 2019. Les travaux de dépollution commenceront en septembre 2017.

Pour la ZAC Gare Ardoines, la superficie globale programmée de 660 000 m² se répartit en deux tiers dédiés à l'activité économique et un tiers à l'habitat (dont 40% de logements sociaux).

Le budget global d'aménagement de la ZAC est de 300 M€.

La construction du 1^{er} équipement public de la ZAC, le « pont-paysage » (concepteur Agence Richez_Associés) qui franchira les voies ferrées au niveau de la future gare des Ardoines, commencera également en septembre 2017, pour une mise en service fin 2020.

Contacts presse

EPA ORSA

Hugues Larnaudie

directeur de la communication

tél. 01 48 53 70 30 / 06 32 94 48 63

h.larnaudie@epa-orsa.fr

L'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis - Seine Amont

Créé en mai 2007,

il réunit 15 partenaires :

12 communes, Ablon-sur-Seine, Alfortville, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine, le conseil général du Val-de-Marne, la région Île-de-France et l'État. Il conduit l'opération d'intérêt national.

Le territoire

378 500 habitants

146 000 logements

176 000 emplois,

dont 120 000 emplois privés

Les objectifs

Développement économique, développement résidentiel, transports et mobilité, au service du territoire et de ses résidents.

3 000 créations de logements / an

1 000 créations d'emplois / an

Le Conseil d'administration

Il comprend 8 représentants

de l'État, 3 représentants

de la Région Île-de-France,

3 représentants du Conseil général

du Val-de-Marne et les maires

des 12 communes.